

Communiqué de presse

Paris, le 22 novembre 2017

Cyrielle HARIEL, Présidente du jury de la 5^{ème} édition du concours

Le jury des Trophées de L'Excellence Bio sera présidé, cette année, par Cyrielle Hariel, journaliste sur Europe 1 et Ushuaia TV. Il est par ailleurs composé des membres du conseil d'administration de l'Agence Bio (la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB), Coop de France, L'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), le Synabio, le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire), de représentants du Crédit Agricole, de l'Institut Technique de l'Agriculture Biologique (ITAB) et d'associations de consommateurs.

Le jury se réunira à 2 reprises en janvier et en février pour désigner deux lauréats (un producteur et un transformateur/distributeur) qui recevront un prix de 6 000 € chacun. **La remise officielle des prix se déroulera le jeudi 1er mars au Salon International de l'Agriculture.**

Les « Trophées de l'Excellence Bio » sont organisés par l'Agence BIO et la direction du développement durable de Crédit Agricole SA. Ce concours vise à distinguer les projets exemplaires et les démarches innovantes au sein des filières biologiques. Ouvert à tous les acteurs professionnels et à toutes les entreprises des filières biologiques, qu'ils soient producteurs, transformateurs ou distributeurs, il permet de soutenir le caractère dynamique et innovant de l'ensemble de la filière biologique.

Le mot de la Présidente du Jury :



« Je suis honorée de faire partie de cette édition. Le monde de l'agriculture est si vital aussi bien pour notre sécurité alimentaire que pour la préservation de notre environnement et de nos animaux, que les bonnes pratiques doivent être récompensées et dupliquées. »

En savoir plus :

La date de réception des candidatures est fixée au 15 décembre 2017. Le règlement et le formulaire de participation sont disponibles : <http://www.agencebio.org/les-trophees-de-lexcellence-bio>

Contact Presse :

Agence BIO - Florent Guhl - Directeur de l'Agence Bio : 01.48.70.48.34
Crédit Agricole S.A. – Alexandre Barat – Service Presse : 01.43.23.07.31

